




Créer, à l'horizon 2020, une masse critique de PME compétitives, dynamiques et innovantes contribuant de manière significative au développement socio-économique durable de la Côte d'Ivoire.

CADRE NORMATIF

 **Loi n°2014-140** du 24 mars 2014 portant orientation de la Politique nationale de promotion des PME.

 **Décret n°2016-1102** du 07 décembre 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence en charge de la promotion des PME, dénommée « Agence Côte d'Ivoire PME ».

PROJETS / PROGRAMMES

○ **Plan stratégique d'appui au développement des PME** « Stratégie Phoenix » - septembre 2015 ;

○ **Dispositif de soutien des PME dans les Etats membres de l'UEMOA** - septembre 2015.

RÉSULTATS



2019

40% des marchés publics attribués aux PME en 2019 contre **19,1%** en 2018



2017 - 2019

217 PME bénéficiaires de prêts pour un montant total de 3,272 milliards FCFA dans le cadre de quatre conventions signées avec des établissements financiers



Mai 2019

1 580 promoteurs de PME bénéficiaires d'une formation en techniques managériales (2018 à 2019)



2018 - 2019

6000 personnes sensibilisées à la culture entrepreneuriale



Mai 2019

05 agréments délivrés à des structures d'accompagnement et d'aide aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises

PERSPECTIVES

- ▶ Le projet d'identification et de cartographie des entrepreneurs et des PME ;
- ▶ Le projet d'appui à la création ou à la modernisation de petites unités de transformation de produits locaux dans les communes et régions de Côte d'Ivoire ;
- ▶ La poursuite du programme national de création d'incubateurs ;
- ▶ Le déploiement de l'Agence Côte d'Ivoire PME.